

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY6093

Titre Psychologie interculturelle

Nombre de crédits 3 crédits

Trimestre et année Été 2026

Horaire Le 4, 8, 11 et 15 mai de 8h30 à 15h30*
Le 25 mai, le 1er juin, le 8 juin et le 15 juin de 12h30 à 15h30
**** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral.
Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.**

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre Roxane de la Sablonnière, Ph.D., Université de Montréal

Coordonnées F-309-5, Pavillon Marie-Victorin

Disponibilités Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom

Coordonnées

Disponibilités

*L'écriture de ce plan de cours n'a pas été assisté par l'intelligence artificielle.



► Résumé

Objectif global

L'objectif principal du cours de Psychologie interculturelle (PSY6093) est de prendre conscience de ses propres biais et de réfléchir aux notions liées à l'Équité, à la diversité et à l'inclusion (ÉDI) dans le contexte de la recherche et de l'intervention clinique ou communautaire ou dans le milieu du travail. Plusieurs thèmes seront abordés : la psychologie du changement social, la mémoire collective, le trauma individuel et collectif, l'identité, les préjugés et la discrimination. Une attention particulière sera portée sur les populations en situation de désavantage ainsi qu'aux impacts historiques et contemporains de la colonisation sur les peuples autochtones. Des discussions, des ateliers et des activités sur ces thèmes en lien avec notre compétence interculturelle suivront les présentations magistrales de la professeure et de ses invité.e.s. Divers moyens pédagogiques nous permettront de développer notre pensée critique en lien avec la recherche, l'intervention clinique et/ou communautaire en psychologie interculturelle.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise le développement de la pensée critique dans le cadre des relations interculturelles. Mon approche à l'enseignement est de vous donner le plus d'autonomie possible. Le rôle de l'enseignant.e s'apparente à celui d'un guide ou d'un.e mentor.e. Cette approche constitue un défi autant pour vous que pour moi puisqu'elle requiert de jumeler flexibilité et rigueur intellectuelle. D'après mon expérience personnelle, les étudiant.e.s sont d'abord intimidé.e.s, mais très rapidement cette réaction se transforme en enthousiasme et en motivation de connaître la matière du cours et de mettre à profit les connaissances acquises. Vos idées seront prises en considération autant par les autres étudiant.e.s que par moi. Cette façon de faire se fonde sur une vieille technique appelée la « maïeutique », visant à développer l'esprit ou les connaissances à l'aide de questions. Nous (les autres étudiant.e.s, les invité.e.s du cours et moi) vous encouragerons constamment à penser le plus précisément possible dans votre travail et dans vos réflexions. Cette approche vous aidera surtout à développer un sens critique par rapport à votre propre travail de recherche et/ou en intervention.

Un accent particulier sera aussi mis sur le travail final qui vise à développer un programme de recherche ayant une composante interculturelle centrale. À la fin du cours, l'étudiant.e présentera oralement un article type lié à son programme de recherche ainsi que les grandes lignes de programme de recherche aux autres étudiant.e.s. Des séminaires et diverses activités en classe permettront la collaboration avec la professeure et avec les autres étudiant.e.s du cours. Dans le cadre de ce cours, des invité.e.s ayant un profil de recherche ou clinique interculturel partageront leurs connaissances et expériences interculturelles avec nous. Les thèmes abordés en classe peuvent aussi être suggérés par les étudiant.e.s lors du premier cours et le cours sera construit sur mesure en fonction des besoins.

Les activités pédagogiques proposées sont les suivantes : a) enseignement inversé et discussions sur des lectures proposées par les étudiant.e.s et la professeure; b) présentations en classe; c) travail individuel et en équipe; d) travaux critiques; e) présentations par des invité.e.s qui œuvrent en psychologie interculturelle et témoignages; f) ateliers du Projet InterCom; g) ateliers et activités de réflexion; h) projet d'engagement ÉDI.

Objectifs d'apprentissage

1. Acquérir une expérience dans le domaine de la psychologie interculturelle;
2. Développer la compétence interculturelle en recherche et/ou en clinique;
3. Développer son propre programme de recherche en psychologie interculturelle;
4. Familiariser les étudiant.e.s aux différentes théories de la psychologie interculturelle par des ateliers expérimentiels;
5. Développer ses capacités en écriture dans le domaine de la psychologie interculturelle;
6. Réfléchir à ses propres biais.

► Thèmes possibles pour les cours

La psychologie du changement social (**4 mai**)

Mémoire collective et réconciliation (**8 mai**)

Acculturation et intégration des identités (**11 mai**)

De la colonisation des autochtones à la crise de la COVID-19 : vers une intervention communautaire

Le trauma individuel et collectif

Les conséquences de la privation relative : « fight, flight or cry »

Préjugés, biais et discrimination

Identités sociales et personnelles

Le rôle du leadership et des politiques dans la diminution des préjugés et de la discrimination

La violence culturelle

Les microagressions

Compétences interculturelles

Le terrorisme et la radicalisation

Les relations interpersonnelles ou amoureuses interculturelles

Note. D'autres thèmes peuvent être proposés par les personnes étudiantes.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Première partie du cours (8:30-12:00)	Deuxième partie du cours (12:30-15:30)	Évaluations
2026-05-04	Introduction et présentation de chacun.e Trouver sa babouchka Atelier Identités Discussions d'articles : thème 1	Ateliers 1 et 2	
2026-05-08	Discussions d'articles : thème 2 Discussions de vos idées pour les travaux	Ateliers 3 et 4	
2026-05-11	Invitée : Coralie Mercerat Discussion d'articles : thème 3	Ateliers 5 et 6	
2026-05-15	Invité.e Atelier d'écriture	Atelier Privilèges Discussion des idées et bilan de mi-session	
2026-05-18	Pas de cours (congé)	Pas de cours (congé)	
2026-05-25		Invitée : Diana Cárdenas Discussion des idées	Remise de la chronique radio
2026-06-01		Invité : Samuel Mérineau Atelier d'écriture et citation des sources Présentations orales	Remise du brouillon du travail final
2026-06-08		Dîner communautaire Présentations orales Clôture des cours en présentiel et bilan final	Présentations orales Remise de la critique du brouillon
2026-06-15		Rencontres individuelles sur Zoom	
2026-06-22		Disponibilités sur Zoom	
2026-06-23			Remise du travail final Remise réflexion engagement ÉDI

Note. Le calendrier et les activités proposées peuvent changer. Concernant la remise des travaux, ils doivent être remis la veille du cours de la date indiquée dans le calendrier. Par exemple, la chronique radio doit être remise le **24 mai à 23h59** ou avant.

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Chronique radio	Écriture d'une chronique radio de 1 000 mots pour l'émission Aux Quotidiens du Canal M. L'objectif est de vulgariser la recherche dans le domaine de la psychologie interculturelle. Une autre activité comme une infographie peut être proposée par les personnes étudiantes et remplacer la chronique radio après une entente avec la professeure.	2026-05-25	20%
Remise du brouillon du travail final	Avant la remise de votre travail final, vous devrez envoyer par courriel une copie de votre brouillon à un.e autre étudiant.e et déposer votre brouillon sur StudiUM. Cet.te étudiant.e devra formuler des critiques constructives et vous poser des questions, ce qui vous aidera dans la rédaction de votre travail final (et vice versa). Une partie du cours suivant sera donc consacrée à l'échange de « critiques constructives » avec vos collègues. Cet échange devrait vous aider à porter un regard critique sur votre propre travail ainsi que de voir certaines lacunes qui vous ont échappées. La professeure vous aidera dans cette démarche.	2026-06-01	Perte de 10% de la note finale si non-remis
Critique du premier brouillon du travail final d'un.e autre étudiant.e	Les étudiants devront rédiger des « critiques constructives » du travail final d'un.e autre étudiant.e (un maximum de 1,5 page à simples interlignes). Le but de cet exercice est de stimuler la réflexion. Ces critiques, sous forme de questions et de commentaires, seront remises à l'étudiant.e lors du début du cours. Les critiques seront évaluées en fonction de leur clarté, de leur profondeur et de leur pertinence. Aucun retard ne sera toléré. <i>Veillez noter que vous ne pouvez pas participer à ce travail si vous ne remettez pas votre premier brouillon le 1^{er} juin 2026.</i>	2026-06-08	10%
Présentation orale	Les étudiant.e.s devront présenter oralement un article scientifique en lien avec leur programme de recherche, spécifier en quoi cet article est central. Ils devront également présenter les grandes lignes de leur programme de recherche. La présentation peut aussi se faire sous la forme d'un séminaire animé par les personnes étudiantes, selon le nombre de personnes inscrites au cours. Une copie de votre présentation PowerPoint devra être remise sur StudiUM deux jours avant votre présentation.	2026-06-08	10%
Travail final	Le travail final, d'une longueur de 6 pages de texte maximum (à simples interlignes et excluant les références; maximum de 4 500 mots) devra être remis à la professeure. L'étudiant.e devra rédiger un programme de recherche pour une demande de subvention. Le travail peut prendre l'un des deux formats suivants : 1) une demande de subvention (projet de recherche) ou 2) une demande de subvention pour un plan d'intervention communautaire et/ou organisationnelle et/ou clinique. Ces deux formats doivent obligatoirement avoir une composante interculturelle qui est centrale. Le but de ce travail est de développer des idées concrètes qui mettent en pratique sur le terrain les théories en psychologie sociale interculturelle. Pour développer vos idées, vous pouvez vous inspirer des thèmes de recherche qui seront présentés par la professeure et ses invité.e.s ou de votre expérience personnelle. Des exercices en classe vous aideront à développer votre programmation de recherche. Vous pouvez également choisir un thème relié à vos propres	2026-06-23	40%

Plan de cours

intérêts de recherche qui ne touchent pas directement les thèmes de ce cours, mais la dimension interculturelle doit être omniprésente. Votre travail est individuel et devra également permettre une mobilisation des connaissances scientifiques sur le terrain, que ce soit sous la forme d'une intervention communautaire ou collective, dans la pratique clinique de la psychologie ou dans la diffusion au grand public. Il est possible de proposer par écrit à la professeure un autre type de travail que la rédaction d'une demande de subvention, selon votre avancement dans votre programme aux cycles supérieurs (demande de bourse, article théorique ou empirique). Une entente devra alors être établie afin de s'assurer que ce soit équitable pour les autres étudiant.e.s du cours. Si la demande de bourse est choisie, elle doit avoir une longueur de 2 pages de texte (à simples interlignes et excluant les références). Tout autre travail doit avoir un maximum de 10 pages à simples interlignes et excluant les références). **Les critères d'évaluation du travail final seront élaborés et discutés en classe.**

Présence et participation aux cours	Compte tenu des objectifs du cours, la présence aux cours est requise. Une personne qui manque plus de 3h de cours sans justification auprès du Département (via Centre étudiant – billet médical ou autre) se verra prendre tous ses points de participation.	Toute la session	10%
Réflexion engagement ÉDI	Une réflexion d'une page à simples interlignes devra être remise cinq semaines après le projet d'engagement ÉDI de l'Atelier 6 du Projet InterCom.	2026-06-23	10%

Consignes et règles pour les évaluations

Concernant la remise des travaux	Aucun retard ne sera toléré. Nous n'acceptons pas la remise de travaux par courriel pour ce cours. Les travaux devront être remis sur StudiUM. Pour tous les travaux: 1) les sources scientifiques travaillées devront être remises à la professeure sur StudiUM en PDF, et 2) un énoncé sur l'utilisation de l'intelligence devra être formulé pour chaque travail remis.
----------------------------------	--

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Lectures obligatoires	Environ une vingtaine d'articles scientifiques en lien avec les activités proposées sont obligatoires au fil de la session (de la professeure, des invité.e.s ou des autres étudiant.e.s). Ces articles seront disponibles sur StudiUM une semaine avant le cours. Il est important de faire ces lectures <u>avant</u> les cours afin de favoriser des discussions riches et stimulantes en classe.
Diapositives	Au besoin, les acétates du cours et d'autres documents seront disponibles dans StudiUM. Je vous invite à les consulter.

Plan de cours

Ressources complémentaires

Livres et articles suggérés pour vous aider dans la rédaction de travaux scientifiques

Bem, D. J. (2004). Writing the empirical journal article. Dans J. M. Darley, M. P. Zanna, & H. L. III, Roediger (Eds.), *The complete academic: A career guide (2nd ed.)* (pp. 185-219). Washington: American Psychological Association.

Jordan, C. H., & Zanna, M. P. (2001). How to read a journal article in social psychology. Dans M. A. Hogg, & D. Abrams (Eds.), *Intergroup relations: Essential readings* (pp. 403-412). New York: Psychology Press.

Cone, J.D., & Foster, S.L. (1993). *Dissertations and theses from start to finish: Psychology and related fields*. Washington: American Psychological Association.

Meltzoff, J. (1998). *Critical thinking about research: psychology and related field*. Washington: American Psychological Association.

Lectures suggérées dans le domaine de la psychologie interculturelle

Bean, R. A., Davis, S. D., & Davey, M. P. (2014). *Clinical Supervision Activities for Increasing Competence and Self-Awareness*. John Wiley & Sons.

Berry, J. W., Lonner, W. J., & Best, D. L. (2022). *The Ascent of Cross-Cultural Psychology*. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 53(7-8), 715-728.

Fleming, M. (2017). *A hope more powerful than the sea: The journey of Doaa Al Zamel*. Flatiron Books: New York. (Livre fortement suggéré – lecture touchante qui se fait rapidement).

Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspective multiculturelle*. Mardaga.

Licata, L., & Heine, A. (2012 / 2022). *Introduction à la psychologie interculturelle*. De Boeck Supérieur.

Lonner, W. J. (Ed.). (2002). *Online Readings in Psychology and Culture*. IACCP. <https://scholarworks.gvsu.edu/orpc/contents.html>

Matsumoto, D., & Juang, L. (2023). *Culture and Psychology (7th ed.)*. Cengage Learning.

Taylor, D. M., & de la Sablonnière, R. (2014). *Towards Constructive Change in Aboriginal Communities: A Social Psychology Perspective*. McGill-Queen's University Press, 252 pages.

Vallerand, R. (2021). *Les fondements en psychologie sociale*. 3e édition.

Lectures suggérées en lien avec les thèmes du cours afin de connaître les travaux de notre laboratoire

Chevalier, M., de la Sablonnière, R., Harel, S. O., Ratté, S., Pelletier-Dumas, M., Dorfman, A., Stolle, D., Lina, J.-M., & Lacourse, É. (2024). Who's To Blame for the COVID-19 pandemic? Perceptions of responsibility during the crisis using text mining and latent Dirichlet allocation. *Social Sciences & Humanities Open*, 9, 100825. <https://doi.org/10.1016/j.ssaho.2024.100825>

Dubé, G., Legault, R., Dorfman, A., Stolle, D., Pelletier-Dumas, M., de la Sablonnière, R., & Lacourse, É. (2024). Evidence of higher suicidal ideation among young adults in Canada during the COVID-19 pandemic. *Scientific reports*, 14(1), 18315. <https://doi.org/10.1038/s41598-024-68823-8>

Plan de cours

Ferrante, V. M., Lacourse, É., Dorfman, A., Pelletier-Dumas, M., Lina, J.-M., Stolle, D., & de la Sablonnière, R. (2022). COVID-19, Economic Threat and Identity Status: Stability and Change in Prejudice Against Chinese People within the Canadian Population. *Frontiers in psychology*, 13:901352. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.901352>

Wollast, R., Lüders, A., Nugier, A., Khamzina, K., de la Sablonnière, R., & Guimond, S. (2022). Social dominance and anti-immigrant prejudice: a cross-cultural and longitudinal test of the mediating role of assimilation, multiculturalism, colorblindness and interculturalism. *European Journal of Social Psychology*, 53, 167–182. <https://doi.org/10.1002/ejsp.2895>

Caron-Diotte, M., de la Sablonnière, R., & Sadykova, N. (2022). The malleability of collective memories: One year after the tulip revolution in Kyrgyzstan. *British Journal of Social Psychology*, 61(1), 192-213. <https://doi.org/10.1111/bjso.12476>

de la Sablonnière, R., & Taylor, D. M. (2020). A social change framework for addressing collective action: introducing collective inertia. *Current Opinion in Psychology*, 35, 65-70.

Cárdenas, D., & de la Sablonnière, R. (2020). Intergroup Conflict and the Process of Social Change: Similar Conflicts, Different Intragroup Processes. *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 26, 303-313.

de la Sablonnière, R., Nugier, A., Kadhim, N., Kleinlogel, E. P., Pelletier-Dumas, M., & Guimond, S. (2020). The impact of national integration policies on prejudice and psychological well-being: The fundamental role of the clarity and coherence of integration policies. *European Journal of Social Psychology*, 1-20.

Cárdenas, D., & de la Sablonnière, R. (2019). Participating in a new group and the identification processes: The quest for a positive social identity. *British Journal of Social Psychology*, 59, 189-208.

de la Sablonnière, R., Lina, J.-M., & Cárdenas, D. (2019). Rethinking current models in social psychology: A decision tree approach to understand dramatic social change. *British Journal of Social Psychology*, 58, 175-195.

Cárdenas, D., de la Sablonnière, R., Gorborukova, G. L., Mageau, G. A., Amiot, C. E., & Sadykova, N. (2018). Participation in a new cultural group and patterns of identification in a globalized world: The moderating role of similarity. *Self and Identity*, 18, 709-738.

Cárdenas, D., de la Sablonnière, R., & Taylor, D. M. (2018). Indigenous languages: Their threatened extinction is a global responsibility. In H. Giles & J. Harwood (Eds.), *Oxford Encyclopedia of Intergroup Communications*. Oxford, UK; Oxford. DOI: 10.1093/acrefore/9780190228613.013.471

Cárdenas, D., & de la Sablonnière, R. (2018). La participation à un nouveau groupe social : fondements théoriques et conséquences pour l'identité d'origine. *Revue québécoise en psychologie*, 39, 65-83.

Cárdenas, D., & de la Sablonnière, R. (2017) Understanding the relation between participation in the new culture and identification : Two studies with Latin-American immigrants. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 48, 854-853.

de la Sablonnière, R. (2017). Toward a Psychology of Social Change : A Typology of Social Change. *Frontiers in psychology*, 8, 1-20.

Plan de cours

Taylor, D. M., & de la Sablonnière, R. (2013). Why interventions in dysfunctional communities fail: the need for a truly collective approach. *Canadian Psychology, 54*, 22-29.

Amiot, C. E., de la Sablonnière, R., Terry, D. J., & Smith, J. R. (2007). Integration of social identities in the self: Toward a cognitive-developmental model. *Personality and Social Psychology Review, 11*, 364-388.

de la Sablonnière, R., Taylor, D. M., Perozzo, C., & Sadykova, N. (2009). Reconceptualizing relative deprivation in the context of dramatic social change: The challenge confronting the people of Kyrgyzstan. *European Journal of Social Psychology, 39*, 325-345.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-05-12**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-06-05**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application.**

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si après avoir été arrondie à l'entier le plus près, la moyenne finale du cours est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale arrondie et 65% ou 79%, selon le cas.

Plan de cours

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminements honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.